

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 41

Artikel: L'école des anciens "moyens" de Lausanne : II
Autor: Cuénoud, S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196482>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

L'école des anciens « moyens » de Lausanne.

II

L'Ecole moyenne et industrielle s'ouvrit donc en avril 1849, avec 50 élèves environ, formant une seule classe d'avril en août. Le triage qui s'opéra à la fin de cette période permit de constituer deux classes. La troisième s'ouvrit en août 1850 et la quatrième en août 1851. L'âge d'admission fut fixé à 12 ans et le cycle des études à quatre années. La contribution scolaire, notablement réduite, rendit l'accès de l'Ecole plus facile. Elle compta 950 élèves environ pendant ses vingt années d'existence.

Les élèves furent organisés en corps de cadets, comme cela avait eu lieu d'ailleurs pour la première Ecole moyenne. Ce corps, indépendant de celui du Collège cantonal, avait un uniforme spécial. L'uniforme unique, qui a subsisté jusqu'à nos jours, fut adopté pour tous les collèges et écoles moyennes du canton en 1863. C'est à ce moment que les deux corps de cadets du Collège et de l'Ecole moyenne furent réunis. Pendant les premières années, les Moyens n'eurent pas de fusils ; les plus grands étaient artilleurs, avec deux pièces de canons ; les plus petits formaient le dépôt.

L'Ecole moyenne, avec ses quatre classes, auxquelles s'ajouta plus tard une classe préparatoire, comptait 70 à 80 élèves pendant les premières années, et 160 environ dans la période de 1865 à 1869. Dans ce nombre figuraient un grand nombre d'externes, venus de la Suisse allemande spécialement, pour passer à l'Ecole une année ou deux.

L'Ecole avait un programme unique. Le besoin d'une spécialisation des études à partir de 15 ans se faisait de plus en plus sentir. Pour beaucoup d'élèves, destinés au commerce, on faisait trop de mathématiques dans la classe supérieure et les langues modernes étaient sacrifiées. La loi sur l'instruction publique supérieure, du 12 mai 1869, à laquelle Louis Ruchonnet attacha son nom, vint donner satisfaction à ces besoins nouveaux d'un programme varié d'études, applicable aux diverses circonstances de la vie. Elle fit de l'Ecole moyenne de Lausanne une Ecole industrielle cantonale parallèle au Collège cantonal. Les études industrielles et commerciales reçurent à ce moment, dans notre organisme scolaire, une place équivalente à celle faite aux études classiques.

L'Ecole industrielle cantonale s'ouvrit le 20 août 1869 avec 244 élèves, dont 136 lui étaient fournis par l'Ecole moyenne et 108 nouveaux. Elle comprenait une division inférieure, de 9 à 15 ans, avec programme unique, puis une division supérieure, de 15 à 17 ans, divisée en trois sections : industrielle, commerciale et agricole. Ces trois sections avaient des cours communs et des cours spéciaux à chacune d'elles.

La section agricole fut de courte durée ou, plutôt, elle ne tarda pas à se transformer pour donner naissance aux Cours agricoles d'hiver, fondés en 1870, et qui, dès lors, se sont déve-

loppés dans la forme la mieux adaptée aux besoins de nos populations agricoles. La section agricole exista toutefois, à côté des cours agricoles, jusqu'au printemps 1872.

Les études de la section industrielle prirent un caractère scientifique plus accentué et donnèrent accès direct à l'Ecole spéciale, soit Faculté technique de l'Académie de Lausanne, ainsi qu'à l'Ecole polytechnique fédérale. La section commerciale développa l'étude des langues modernes par l'introduction des langues anglaise et italienne ; elle étendit considérablement le programme du cours de comptabilité et de tenue de livres, et créa des cours de connaissance des marchandises et de géographie commerciale.

Par ces innovations, l'Ecole ne tarda pas à répondre si bien aux besoins du moment que le nombre des élèves augmenta rapidement ; au bout de trois ans, l'Ecole comptait annuellement plus de 400 élèves. — On développa l'institution du cours de langue française, spécial aux élèves étrangers, qui avait été créé déjà dans l'Ecole communale et qui, dès lors, a été, par imitation, introduit dans d'autres établissements secondaires, publics ou particuliers.

Au développement considérable de l'Ecole ne correspondait pas une installation matérielle aussi brillante. On fut débordé, et les classes de l'ancien Magasin à bois du Chemin-Neuf durent bientôt essaimer tout autour dans le quartier, rue des Deux-Marchés et place du Tunnel. Nous y reviendrons tout à l'heure.

L'Ecole cantonale put enfin réaliser le principe inscrit dans la loi de 1846, de l'introduction des travaux manuels dans le programme des études. Ce fut le 1^{er} novembre 1879 que M. Louis Roux, directeur de l'Ecole, put ouvrir l'atelier pour le travail du bois, confié à M. Thévenaz, maître menuisier expérimenté, élève distingué des premiers cours de dessin de la Société industrielle et commerciale. La fréquentation de cet atelier fut rendue obligatoire pour les élèves de la première classe de la division inférieure de l'école. En novembre 1881, un cours facultatif fut mis à la disposition des élèves des classes supérieures et de la seconde classe de la division inférieure. Le travail du fer, introduit partiellement dans l'atelier de travail du bois, fut créé à la fin de 1887 et poursuivi jusqu'en avril 1889. La difficulté de mener de front ces divers ateliers avec l'ensemble des études fit renoncer momentanément à l'atelier pour le travail du fer, jusqu'au moment où la création d'une école professionnelle, distincte de la section scientifique de l'Ecole, permettrait de consacrer au travail manuel un temps plus considérable.

Avec les années, de nouveaux besoins se manifestent. La section industrielle de la division supérieure de l'Ecole forme des candidats aux écoles d'ingénieurs ; elle ne donne pas à ceux de ses élèves qui ne veulent pas poursuivre leurs études toutes les connaissances d'ordre pratique qui leur permettront de prendre dans l'industrie, dans les ateliers,

la place qui doit revenir à des jeunes gens qui ont consacré de nombreuses années à l'étude. De là l'idée de partager la section industrielle en deux écoles : l'une, scientifique, le gymnase mathématique ; l'autre, d'ordre plus immédiatement pratique, l'école professionnelle. Cette idée a trouvé sa réalisation dans la loi du 19 février 1892, sur l'instruction publique secondaire.

Dans la forme nouvelle que lui a donnée cette loi, l'Ecole industrielle cantonale comprend aujourd'hui :

Une école industrielle, de 12 à 15 ans, qui correspond à l'ancienne division inférieure.

Un Gymnase mathématique, une Ecole de commerce et une Ecole professionnelle, avec trois années d'études, de 15 à 18 ans.

Mais déjà de nouveaux projets se font jour. On éprouve le besoin de faciliter les études commerciales en donnant à l'Ecole de commerce une existence autonome, moins gênée par la vie commune avec ses deux frères et sœur, le Gymnase mathématique et l'Ecole professionnelle, plus indépendante surtout du lien qui l'unit à la division inférieure de l'Ecole et en rend l'accès difficile à ceux qui n'ont pas suivi cette division inférieure. La question est à l'étude et ne tardera pas à recevoir sa solution.

Nous avons retracé bien brièvement, au pas de course, les modifications successives de cette école aux noms multiples, aux programmes sans cesse transformés suivant les besoins du jour, mais qui n'en est pas moins resté une, fidèle à la conception de ses fondateurs de 1837, savoir d'armer ses élèves pour la lutte de la vie par des études où pussent se réunir, avec une bonne éducation, une instruction sérieuse et des connaissances d'ordre pratique, immédiatement applicables.

Nous aurions voulu rappeler aux anciens élèves de l'Ecole certains souvenirs se rattachant à la vie de l'établissement. Mais, ces souvenirs, ils les ont retrouvés récemment avec leurs anciens camarades, chacun pour sa génération, et ils n'auraient pas pour le public l'intérêt des choses vues et vécues. Nous aurions voulu citer les noms des professeurs de l'Ecole, ceux de nombreux élèves qui ont fourni une carrière honorable, mais cela nous conduirait trop loin et nous devons nous borner.

En terminant, quelques renseignements encore qui se rattachent à l'existence de l'Ecole.

Nous avons dit qu'elle avait occupé des locaux bien divers. En effet, de sa première installation de 1837, elle a passé à l'ancien Magasin à bois, transformé, en 1840. C'est là qu'ont vécu de nombreuses générations, puisqu'elle n'a quitté ce bâtiment qu'en novembre 1873, pour passer rue du Valentin, dans l'ancien bâtiment des Ecoles de charité. Entre temps, elle avait dû installer une partie de ses classes dans le bâtiment Dentan, entre le Chemin-Neuf et la rue des Deux-Marchés, et d'autres classes, une, deux, jusqu'à quatre, à l'Alcazar, au fond de la place du Tunnel. C'est le 12 mai 1879 que l'Ecole a cédé le bâtiment du Valentin au Col-

lège cantonal pour s'installer dans le bâtiment de l'ancien hôpital, rue Fabre. Malgré ses dimensions, ce bâtiment est aujourd'hui trop exigü. Une partie des classes sont installées dans un immeuble de la rue Curtat, tandis que les ateliers occupent l'ancienne Tonhalle, rue de la Caroline, où ils se trouvent déjà à l'étroit.

Pendant ses soixante ans d'existence, l'Ecole a eu huit directeurs.

A l'origine, la direction a été confiée au président de la Commission d'inspection de l'Ecole, M. le Dr *Auguste Verdeil*. Le 25 octobre 1841, un Directeur a été donné à l'Ecole en dehors de la Commission, en la personne de M. le professeur *Samuel Mercanton*. Son règne a été de six ans, jusqu'à la clôture de l'Ecole, en octobre 1847.

C'est à M. *Jules Marquet* qu'est échue la tâche de créer à nouveau l'Ecole, en 1849. Sa direction a été de courte durée, mais a marqué d'une empreinte puissante des destinées de l'Ecole. M. Marquet a dirigé l'Ecole d'avril 1849 au 24 décembre 1852.

M. le pasteur *Albert Secretan-Bridel* lui a succédé du 24 décembre 1852 au 28 avril 1854, soit pendant 16 mois.

M. *Georges-Henri Borgeaud* a pris la direction de l'Ecole le 28 avril 1854 et l'a conservée jusqu'aux premiers jours de février 1870, soit pendant 16 ans. C'est lui qui a travaillé avec persévérance à la création de l'Ecole cantonale et qui a présidé à son installation.

M. *Samuel Cuénoud* a dirigé l'Ecole du 8 février 1870 au 15 octobre 1874.

M. *Louis Roux* a été à la tête de l'Ecole du 16 octobre 1874 au 12 mai 1882.

Enfin, son frère, M. *Félix Roux*, préside, avec l'activité et l'intelligence qu'on lui connaît, aux destinées de l'Ecole depuis le 13 mai 1882, soit depuis plus de 15 ans.

N'oublions pas les concierges. Au risque de blesser l'amour-propre de Messieurs les professeurs, on peut affirmer que dans la vie et surtout dans le souvenir des élèves, certains concierges de l'Ecole ont occupé une place prépondérante. Le *taille* de la mère Pamblanc et les gronderies du père Ancel ont fait l'objet de bien des rappels de souvenir dans la Fête du Bois du 25 septembre.

En 60 ans, l'Ecole a eu quatre concierges seulement : M. *Bernard Vogel*, de novembre 1837 à mars 1843; M. *Charles Pamblanc*, puis sa femme, de mars 1843 à décembre 1870 (près de 28 ans); M. *Henri Ancel*, puis Madame Ancel, de mars 1871 à septembre 1892; enfin, M. *Jean Engel*, depuis septembre 1892. Puisse-t-il avoir longue carrière et bon courage, comme ses prédécesseurs. C'est par ce vœu que nous terminons.

S. CUÉNOUD.

Comment on passait le jour du Jeûne autrefois.

Nous avons eu le plaisir de lire l'intéressante brochure : *Au bon vieux temps des diligences*, et elle nous a fait penser à bien des choses que nous ne reverrons plus les mêmes, à commencer par le jour du Jeûne, qui a perdu pour jamais son imposante solennité.

Où sont les Jeûnes du bon vieux temps ?

Des souvenirs lointains nous rappellent que nos pères avaient l'habitude, dès le samedi, de se préparer à la cérémonie du lendemain. L'ordre se faisait partout, et lorsque le soir arrivait, les rues étaient balayées, un silence inaccoutumé descendait dans les maisons, et les visages prenaient un air grave qu'ils n'avaient pas les autres jours. On couchait les enfants de bonne heure, on éteignait les verrières plus tôt que d'habitude, et le père et la mère, avant de se livrer au repos, se souvenant de leurs sentiments religieux, lisaient un chapitre dans la Bible et un autre dans la *Nourriture de*

l'âme. Puis on s'endormait, avec recueillement, non sans que la ménagère ait envoyé une dernière pensée aux choux et au jambon traditionnels, qu'elle avait préparés et qui attendaient le moment de passer dans la marmite et d'y mitonner ensemble.

Le lendemain, personne ne restait tard au lit, car une heure au moins avant l'appel des cloches; tous devaient être installés dans le temple au risque de n'y point trouver de places. Par précaution, les femmes se munissaient de chaises et de tabourets à travers lesquels le pasteur avait souvent bien de la peine à se frayer un passage. Il n'avait, du reste, jamais l'air d'être ennuyé de cet encombrement qu'une fois par année.

Aussi, persuadé à l'avance qu'il tiendrait enfin une fois tous ses paroissiens réunis, ne manquait-il jamais de préparer un sermon capable de leur inspirer à tous une profonde repentance. En effet, il parlait à peine depuis quelques minutes que les femmes s'essuyaient les yeux, se mouchaient, pleuraient à chaudes larmes, ce qui n'empêchait pas le prédicateur de leur dire jusqu'au bout tout ce qu'il avait sur le cœur.

Le sermon terminé, le régent entonnait le psaume cent-dix-neuf, qui se chantait jusqu'au dernier verset, après quoi chacun s'en allait manger en hâte ses choux et son jambon, puis revenait bientôt pour assister au second prêche — moins sévère, celui-là — fait par le pasteur du village voisin.

Les auberges, avec leurs portes et leurs contrevents fermés, avaient l'air, ce jour-là, de maisons abandonnées; défense était faite d'en franchir leur seuil. Les hommes devaient se contenter de causer entre eux dans la rue en leur jetant peut-être quelques regards d'envie, qui, du reste, n'aboutissaient à rien.

Les femmes se réunissaient en groupes devant leurs maisons, comme les autres dimanches, mais elles avaient en plus une physionomie sérieuse et même sévère. Elles poussaient de temps à autre quelques petits soupirs, tout en souhaitant que celui-ci ou celle-là ait pris sa part du sermon du matin et profité de ce jour de Jeûne pour se corriger de ses défauts.

De leur côté, les enfants n'osaient troubler la paix qui régnait dans le village; ils jouaient sans bruit et faisaient leurs niches à la sourdine.

Enfin la nuit arrivait, portant dans ses ombres une tranquillité plus parfaite encore. Le guet, ce soir-là, eût fait inutilement sa ronde, car les auberges étaient closes, les rues désertes, les lumières éteintes. Aussi, pour une fois, mettait-il de côté la consigne pour dormir sur ses deux oreilles.

Où sont les Jeûnes du bon vieux temps?...

Ils sont dans le passé, ce grand cimetière des gens et des choses, et, pas plus que les postes et les diligences, ils ne reprendront la place qu'ils ont perdue en obéissant à la loi inexorable qui transforme ou finit tout.

M^{me} DESBOIS.

Le temps.

Chacun a pu remarquer que cette malheureuse pluie, qui semble vouloir nous laisser quelque répit, était tantôt d'accord avec le baromètre, tantôt en contradiction flagrante avec cet instrument. Aussi nombre de gens ont-ils eu mainte fois la tentation d'agir comme ce brave paysan dont le baromètre montait en temps de pluie et descendait les jours de soleil : *Ah ! te ne sâ pas lo teimps que fâ, eh bin, va lo vaïre*, lui dit-il. Et d'un tour de main il le lance du quatrième étage sur le pavé !

Mais à quoi attribuer cette interminable série de mauvais jours qui est venue tout à coup assombrir toutes les espérances que nous inspi-

rait l'apparence du vignoble?... Ainsi qu'on a pu le voir dans un de nos précédents numéros, notre correspondant patois en recherche la cause dans le voyage d'Andrée. Cet intrépide explorateur, arrivé au pôle, ayant voulu graisser le tourillon sur lequel se meut notre sphère terrestre, celle-ci, tournant plus vite que de raison, et accélérant sa marche autour du soleil, nous a ramenés les mauvais saints, Pancrace, Pèregrin et leurs complices, en août et septembre de cette année, tandis que si les choses s'étaient passées normalement ils ne nous seraient revenus qu'en mai 1898.

D'autres pensent au contraire que le voyage en Russie de M. Félix Faure a exercé une fâcheuse influence sur la température. On sait d'ailleurs que les voyages de ses prédécesseurs amenaient inévitablement un temps pareil; il suffit de se souvenir de celui de M. Carnot en Savoie.

« Quel effet la présence du président de la République a-t-il produit sur les Savoisiens ? » demandait quelqu'un.

— Il a beaucoup plu.

Telle fut la réponse, et on cite le cas où un journal priait le haut personnage de venir dans tel ou tel département souffrant de la sécheresse. Bref, la légende était bien établie : quand M. Carnot arrivait quelque part, il pleuvait. Or, il a tout autant plu avec M. Félix Faure.

Dans une causerie sur la pluie et le parapluie, l'*Univers illustré* faisant remarquer que ce meuble ne s'accorde pas avec le costume militaire, nous donnait à ce sujet ces curieux détails :

Nos aïeux, qui portaient l'épée, se trouvaient ridicules en déambulant avec l'humble riflard, et c'est sans doute ce qui avait décidé, en 1769, un industriel ingénieux à créer les « Parapluies publics », aux conditions suivantes :

« De par le roi :

» 1^o Les porteurs de parapluies seront enregistrés par signalement, nom et demeure au bureau de la sûreté et chez le sieur Hancre, inspecteur de police.

» 2^o Les porteurs auront une petite lanterne sur la porte de laquelle sera le numéro du parapluie, non pour servir de falot, mais pour reconnaître facilement le porteur et recevoir son paiement.

» 3^o Ces parapluies, qu'on nomme communément parasols (?), sont de taffetas vert, solides, bien conditionnés, et numérotés. »

Bref, on hélaît un parapluie comme aujourd'hui on héle un fiacre, et les détenteurs n'avaient pas l'excuse de dire qu'ils allaient relayer.

L'évolution dans le service domestique.

S'il est un sujet rebattu dans les conversations entre dames, c'est assurément celui de la difficulté croissante à trouver ou à conserver de bonnes servantes.

Les facteurs de la tension existante entre la classe des travailleurs et celle qui fait travailler sont à chercher dans cette civilisation, qui met à la portée de tous une instruction avancée, créant des égalités de savoir et d'intelligence, dont la conséquence sera le mécontentement de celui qui subit une dépendance, et la disparition, dans un avenir prochain, des vocables *domestique*, *servante*, *valet*, remplacés par celui, supposé moins humiliant, d'*employé*.

Un autre facteur de la crise actuelle réside dans le fait que notre époque tendant à tout socialiser, les liens de famille se sont relâchés, ceux entre maîtres et serviteurs, de même, et le service domestique en a subi comme une dislocation.

Dans l'antiquité, le serviteur naissait et mourait dans la même famille; il en résultait un certain lien du cœur entre eux, et des dévouements rares du côté du serviteur. Dans les temps actuels, on ne parle plus que comme souvenir de la fidèle bonne à tout faire, qui a vu naître son maître et les enfants de celui-ci, et qui sachant sa vieillesse assurée contre l'indigence, se préoccupait davantage de l'intérêt général que du sien propre.